



RÉSEAU DES TERRITOIRES FORESTIERS

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Compte rendu des échanges concernant l'atelier de réflexion collective sur la forêt et le bois organisé le 03/12/20 dans le Doubs

La réflexion en mode intelligence collective s'est articulée autour de 3 notions clés qui ont suscité les représentations et réflexions suivantes :

1/ La **forêt** sur notre territoire

La forêt est d'abord identifiée comme un patrimoine :

- Elle contribue à l'identité du territoire, à la beauté du paysage, à l'attractivité touristique
- La forêt fait partie de l'inconscient collectif : contes de notre enfance, mythologie avec les lutins, loups, sapins de Noël...
- C'est un lieu d'évasion, de promenade, de pratique sportives et récréatives où il fait bon prendre un bol d'air

La forêt est un espace géré et en évolution :

- C'est le poumon du territoire, un puit de carbone, un réservoir de biodiversité
- Elle est en danger : changement climatique, maladies, déforestation dans certains pays... et le devenir de nos forêts est une préoccupation essentielle
- C'est aussi une zone à risque notamment en termes d'incendies
- La forêt revêt une ressource économique à travers la production de bois, le bois énergie, l'affouage... et elle est créatrice d'emplois
- Elle nécessite une gestion indispensable exigeant : réglementation, planification, pédagogie et éducation
- Elle appelle à des devoirs et nécessite la conciliation des usages.

Cette action est cofinancée par le fond européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales.



2/ La forêt dans le **développement** de notre territoire

La forêt contribue au développement économique du territoire :

- Le bois peut être mobilisé pour la construction et comme énergie
- C'est une ressource renouvelable
- Elle nécessite une gestion raisonnée et durable
- Pour développer l'utilisation du bois local dans les constructions publiques, il serait bon d'améliorer la traçabilité (concurrence étrangère) et de former davantage les petites entreprises à la réponse aux marchés publics
- La filière est plutôt structurée même si les plus petites entreprises restent fragiles

La forêt participe à l'attractivité du territoire :

- Elle fait partie intégrante du paysage, vecteur d'attractivité touristique
- Elle est également source d'attractivité démographique dans la mesure où la présence de forêt rend le territoire plus dynamique par les emplois qu'elle génère à proximité ou le cadre de vie qu'elle propose à de nouveaux habitants

La valeur symbolique de la forêt et de l'arbre contribue à éveiller une conscience écologique.

Cette action est cofinancée par le fond européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales.



3/ Les **habitants** et la forêt sur notre territoire

La forêt est considérée comme un bien commun...

- C'est un lieu de promenade et de pratiques sportives
- Aussi un lieu de ressourcement d'autant plus avec le confinement

...mais qui entraîne aussi :

- La circulation de véhicules motorisés là où ils ne sont pas autorisés
- L'usage de la forêt comme un lieu de récréation permissif avec l'arrivée de nouvelles populations (déchets notamment)
- De l'inquiétude quant à son état sanitaire

La forêt entre propriétaires et usagers :

- Sentiment parfois répandu qu'on détruit la forêt
- L'abattage d'arbre en milieu urbain suscite souvent une « levée de bouclier »
- Peuvent aussi se manifester des divergences d'intérêts entre l'espace de la forêt et l'espace agricole
- Le respect de la propriété et la conciliation des usages est un enjeu à prendre en compte
- Globalement la culture forestière étant en déclin la pédagogie des adultes et des enfants doit être un axe de travail
- À qui appartiennent les forêts privées ? Sur certains territoire la stratégie du remembrement pour ne pas laisser en friche des parcelles laissées à l'abandon dont on ne connaît plus les propriétaires est longue mais nécessaire pour une meilleure gestion

Cette action est cofinancée par le fond européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales.



Partages d'expériences et émergences de projets :

Suite à ces échanges, des acteurs ont partagé des projets passés, en cours ou à venir autour de la forêt sur leur territoire tels que :

Les projets en cours :

- Besançon : tests de renouvellement et régénération de forêt dans l'optique d'une souplesse du nouvel aménagement forestier et d'un équilibre à trouver entre résilience et plantation
- Besançon : démarche participative en mode concertation avec des ateliers thématiques dans le cadre du conseil de la forêt
- Maïche : valorisation du bois scolytés dans le bâtiment de la recyclerie
- Doubs central : ouverture de vente de parcelles forestières au grand public dans le cadre du plan d'animation du massif
- Doubs central : plaquette d'information destinée aux nouveaux élus (portait de la forêt, acteurs, rôles...)
- Doubs central : restructuration foncière du patrimoine forestier avec l'identification des parcelles vacantes pour les intégrer aux biens de la commune
- Doubs central : réflexion sur le changement climatique dans 3 collèges et lycées de Baume-les-Dames avec visite de la forêt ou d'une entreprise de la filière bois
- Besançon : recensement des usages du bois, de la gestion de la ressource et de l'approvisionnement pour les différents services : chaufferie, menuiserie, espaces verts...
- Besançon : schéma d'accueil du public en forêt de Besançon
- PMA et pays horloger : projet de chaufferie énergie bois.

Les projets à venir, les sujets à traiter :

- Sauver les forêts malades est une vraie réflexion à mener d'urgence
- Partages d'expériences à adapter si possible à l'échelle locale
- Comment faire à plus petite échelle quand on gère un plus petit territoire ?
- Valoriser le bois local : pour les marchés publics établir un marché de fournitures et non de services permet de prioriser le bois local
- Informer les communes rurales par rapport au gisement disponible. Existe-t-il un risque de surdimensionner les projets ?
- Dans le même temps, il est intéressant d'envisager le mix énergétique dans une logique de territoire et une logique économique plus large pouvant regrouper plusieurs acteurs (industries, territoires voisins...)

Cette action est cofinancée par le fond européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

